

République Française
Département du Pas de calais
Canton d'Étaples
Commune de TUBERSENT

Nombre de Conseillers :
en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 12
Procurations : 2

Délibération n° 21/2023

Date de la convocation : 22 avril 2023

Date de la séance : 02 mai 2023

OBJET : Avis du Conseil Municipal sur le projet éolien de Cormont et Longvilliers

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 02 mai à 19 Heures 30,

Le Conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes de Tubersent (dérogation), sous la présidence de Monsieur DEGREVE Hubert, Maire de TUBERSENT, suite aux convocations du 22 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents MM CHEVALIER Bruno, DEGREVE Hubert, DUMONT Sylvia, HENRY Gauthier, LAMOUR Romain, PIGNEL David, THERIER Lisiane, PETIT Ian, POUCHENAUD Dorine, VIVIEN Christelle.

Etaient absents excusés : : MM BOTIN Hugues, (procuration à M. LAMOUR Romain), FLIGNY Pauline, (Procuration à Mme POUCHENAUD Dorine).

Secrétaire de séance : M. LAMOUR Romain

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, dans le cadre de l'enquête publique pour le renouvellement du parc éolien du Mont Huet sur les communes de Cormont et Longvilliers, le conseil est invité à donner son avis sur ce projet :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 2 voix « contre » et 10 « abstentions »

DESAPPROUVENT le renouvellement du parc éolien du Mont Huet sur les communes de Cormont et Longvilliers

Ainsi fait, et délibéré et clos les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les Conseillers Municipaux présents.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception en Sous-
Préfecture le

Et la publication le

**Pour copie certifiée conforme,
Le Maire, Mr Hubert DEGREVE**

